



**20ES CONTROVERSES EUROPEENNES DE MARCIAC**  
Pour des territoires vivants... Faut que ça déménage !  
Du 30 juillet au 1er août 2014 à Marciac (Gers)

# **DOSSIER REPERES**

**sur l'aménagement du territoire  
et biographie des intervenants**



## ***Une petite histoire de l'aménagement du territoire***

### **1950 : Paris et le désert français**

Si, de Vauban à Napoléon en passant par la Révolution, l'aménagement du territoire fit bel et bien partie des préoccupations de l'Etat français, à commencer pour des raisons militaires et commerciales, l'expression apparaît officiellement pour la première fois en 1950, dans un rapport présenté par Eugène Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, au conseil des ministres : « Pour un plan national d'aménagement du territoire ». Avec cette définition : « C'est la recherche dans le cadre géographique de la France d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique. » Et de Gaulle d'appuyer : « il faut (...) *remodeler la structure et la figure de la France* ». Il faut dire qu'alors, la reconstruction de la France aidant, Claudius-Petit s'inquiète : avec le Plan Monnet, on construit tous azimuts immeubles, usines et routes sans veiller à la pertinence de leur localisation. Pas très rationnel, tout cela, tranche le ministre, sans oublier que « *le moment est venu où il convient de se demander si la préoccupation de la vie de l'homme et de ses meilleures conditions de bien-être et de confort dans le cadre qui lui est donné ne doit pas passer au premier plan.*

En clair, au vu des enjeux et des conséquences, notamment en termes de transferts de population, il faut planifier pour un meilleur équilibre des richesses sur le territoire national.

Il faut dire que trois ans auparavant, le géographe J.F. Gravier, notamment, avait jeté le pavé dans la mare, avec son livre *Paris et le désert français*, dénonçant une concentration mortifère des richesses par une capitale vue sous l'angle de la congestion et du vampirisme.

Résultat : Claudius-Petit crée une direction à l'aménagement du territoire au sein de son ministère. Un fonds national

spécifique voit également le jour. De premières tentatives qui peinent toutefois à bâtir un appareil d'Etat cohérent.

### **Années 60 : Naissance de la DATAR et de ses grands chantiers**

En février 1963, c'est au tour de la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) de voir le jour. A sa tête, Olivier Guichard. Une structure légère, rattachée au Premier Ministre, chargée d'un rôle d'aide à la décision : synthèse des propositions, impulsion, coordination... Le tout pour promouvoir une répartition plus équilibrée des emplois.

Les mesures sont lourdes, les fonds importants : il faut dessiner des schémas d'aménagement régionaux, délocaliser des industries, développer des « métropoles d'équilibre », bâtir des villes nouvelles, lancer des aménagements touristiques... autant de plans et de grands projets qui se succèdent, ancrant des « pôles de croissance », tels que la construction des zones industrielles et portuaires de Dunkerque et Fos sur mer, le creusement du Canal de Provence et du Bas Rhône Languedoc...

Au milieu des années 1970, de l'avis des spécialistes, les objectifs quantitatifs sont atteints ; la réussite de cette politique fortement centralisée et volontariste est patente.

### **1975-1983: Après le désert, le transfert**

En 1975, commence une nouvelle ère, marquée par la crise économique et l'élection de Giscard d'Estaing, d'abord, puis par l'arrivée de la gauche au pouvoir. Finie la planification gaullienne, l'heure est au délestage des compétences vers la Région, renforcé par l'instauration de la politique régionale européenne et la naissance du FEDER (1975).

Avec l'Acte I de la décentralisation en 1982 et ses transferts de compétences, les Régions gagnent en effet en pouvoir et

liberté d'action. Dotées du statut de collectivités territoriales, elles peuvent dès lors animer et planifier le développement économique sous le contrôle de la Chambre régionale des comptes.

Reste que la compétition entre régions, désormais financièrement indépendantes, devient source d'inquiétude. Pour y pallier, les contrats Etat-Région sont créés en 1983 afin que l'Etat maintienne une cohésion territoriale mais aussi une forme de contrôle, jacobinisme oblige, sur ses territoires. Cette manne financière est complétée par la Prime d'Aménagement du Territoire versée par l'Etat afin de soutenir les régions défavorisées. L'aménagement du territoire s'opère donc désormais à l'échelle régionale via l'aide aux entreprises en difficulté et l'intervention en faveur du développement économique, tant qu'elles restent compatibles avec le marché commun. Autre conséquence de la culture jacobine, les régions ne disposent toujours pas du pouvoir discrétionnaire d'intervention en matière d'aménagement.

#### **1984-1992: La priorité est à l'emploi et l'Europe entre en scène**

Alors que la division spatiale de la production accélère le déclin des régions associées aux anciennes industries, la politique d'aménagement du territoire se transforme : la politique des grands travaux laisse la place à celle de l'emploi. Le FEDER accompagne cette nouvelle direction par la redistribution financière, en maintenant ou développant les emplois dans les régions les plus touchées. L'objectif : favoriser la cohésion économique et sociale infra-européenne. L'aménagement du territoire se pense désormais à l'échelle régionale et communautaire.

Avec ce changement : alors que l'aide communautaire était déployée jusque là au prorata de la contribution des Etats, c'est en 1984 que les fonds du FEDER sont attribués en fonction de l'excellence des projets proposés.

Mais, malgré leur apparente pertinence, les projets ne parviennent toujours pas à tendre vers l'objectif de cohésion

souhaitée par Bruxelles. Lobbyisme oblige, les régions usent de leur influence pour infléchir l'allocation des fonds auprès des institutions européennes, biaisant ainsi le dispositif.

#### **Les années 90 : Jouer sur le pouvoir d'attraction**

Les années 90 voient émerger une nouvelle conception de l'aménagement du territoire.

Désormais le développement des territoires ne doit plus émaner d'agents extérieurs comme l'Etat mais du territoire lui-même : à lui de se rendre attractif pour créer les conditions de son développement.

Plus question donc de maintenir des activités économiques sous perfusion, il s'agit désormais pour les territoires d'attirer des entreprises nouvelles. Pour séduire les acteurs économiques, les équipements publics deviennent l'outil de prédilection des territoires (autoroutes, transports).

C'est dans cette logique que s'opère le rapprochement physique des structures scientifiques avec des entreprises de hautes technologies, prémices des pôles de compétitivité (2005).

#### **1995-2003 : Un dépassement des frontières**

Avec la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire en 1995, Charles Pasqua a l'intention de préparer la France de 2015 avec l'étalement d'une série de réformes. Nouvelle étape : la frontière administrative et territoriale classique est dépassée. L'heure est à l'efficacité via la création de nouveaux cadre d'action : bassins de vie, pays ou réseaux de villes. La Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable de 1999, dite Loi Voynet, abondera dans ce sens en suscitant la création d'une centaine d'agglomérations. Les intercommunalités deviennent l'échelle de référence pour répondre aux spécificités locales. La Loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale de 1999, dite Loi Chevènement, accompagne ce tournant, en instaurant la taxe

professionnelle unique, facilitant la création de nouvelles intercommunalités.

Puisque les Etats ne sont pas à même de réduire les disparités territoriales seuls, l'Europe apporte à nouveau sa pierre avec les programmes INTERREG qui encouragent la coopération transfrontalière entre structures publiques et/ou privées. Pourtant, le bilan des politiques reste bien terne en matière d'aménagement. Même si certaines régions réduisent péniblement les écarts qui les séparent, l'hégémonie francilienne demeure et tend même à s'accroître malgré ces reconfigurations territoriales.

Objet de réformes perpétuelles, l'aménagement doit maintenant composer avec l'Acte II de la décentralisation portée par J.P. Raffarin de 2003. La réforme constitutionnelle consacre la décentralisation comme le mode d'organisation de la République ; et les collectivités territoriales ont dès lors le droit à l'expérimentation réglementaire et légale.

On aurait pu croire que les territoires allaient enfin prendre leur destin en main mais le déséquilibre entre transfert de compétences et de financement, bien trop marqué, freine l'action des collectivités.

#### **2006-2014: DATAR... quel est ton nom ?**

En 2006, la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) se substitue à la DATAR. Les acteurs économiques mais aussi les territoires doivent désormais être compétitifs. Un mot d'ordre en matière d'aménagement du territoire.

Dans cette logique, les pôles de compétitivité sont créés en 2005. Objectif : maintenir une excellence technologique, et se prémunir des risques de désindustrialisation ou de délocalisation. En parallèle, les pôles d'excellence rurale sont créés afin de favoriser, encore et toujours, le développement des territoires ruraux.

Et voilà qu'en 2009 la DIACT redevient DATAR, sauf qu'il ne s'agit plus d'une «Action Régionale» mais d'une «Attractivité Régionale». La DIACT aura tenu trois ans, la nouvelle DATAR cinq ans puisqu'elle deviendra très prochainement le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Tout se passe comme si la réforme perpétuelle menée en matière d'aménagement du territoire reflétait les attermoissements des politiques économiques et velléités décentralisatrices. « L'utopie n'est que le nom donné aux réformes lorsqu'il faut attendre des révolutions pour les entreprendre »<sup>1</sup>, écrivait J. Attali.

---

<sup>1</sup> Jacques Attali, *Fraternités : une nouvelle utopie*, Fayard, 1999

### L'aménagement du territoire en quelques dates

1960 : Création du CIAT  
1963 : Création de la DATAR  
1975 : Création du FEDER  
1982 : Acte I de la décentralisation (Loi Defferre)  
1983 : Création des contrats Etats-Régions  
1995 : Loi d'orientation pour l'aménagement du territoire (Loi Pasqua)  
1999 : Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires (Loi Voynet)  
2003 : Acte II de la décentralisation  
2006 : La DATAR devient la DIACT  
2009 : La DIACT devient la DATAR  
2014 : La DATAR devient le CGET  
2014-2015 : Acte III de la décentralisation via la réforme territoriale

**Sources** : Les trois temps de l'aménagement du territoire. Olivier Coppin. <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/04/doc44.pdf>

De la DATAR à la nouvelle DIACT: la place des questions économiques dans la politique d'aménagement du territoire. Jean-Benoît Albertini. <http://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2006-3-page-415.htm>

Mille-feuille administratif et mille-feuille territorial. Béatrice Marre: <http://www.revuepolitique.fr/mille-feuille-administratif-et-mille-feuille-territorial/>

## Les intervenants



**Gilles Allaire** est directeur de recherches en économie rurale à l'Inra, au département SAE2 (Sciences sociales, agriculture et alimentation).

Ses principaux thèmes de recherche concernent les compétences et l'innovation, l'emploi agricole et rural, et les politiques structurelles et agroenvironnementales. Il anime et dirige depuis 2005 un observatoire statistique territorial des programmes communautaires de développement rural, dédié au suivi et à l'évaluation de ces politiques. Parmi ses publications récentes, il a co-écrit avec Matthieu Ansaloni « Standards volontaires et action publique. Le rôle des environmentalistes français et britanniques dans la conduite des mesures agroenvironnementales » dans *Normaliser au nom du développement durable* (Quae, 2012). Il a participé à l'ouvrage collectif

du Groupe Saint-Germain *L'intelligence est dans le pré. Penser la ruralité du XXI<sup>e</sup> siècle*, Ed. Bourin 2014.

**Eric Andrieu** est député du groupe progressiste et socialiste au Parlement européen, en charge de l'agriculture. Originaire de l'Aude et diplômé de l'Institut Agronomique Méditerranéen, il a mené une carrière de consultant indépendant en développement local tout en prenant une part toujours plus active au sein du Parti Socialiste. Élu Conseiller Général de l'Aude de 1988 à 2004, année où il devient Conseiller Régional, il remplace Stéphane Le Foll au sein de la Commission Agricole du Parlement Européen depuis le 16 mai 2012. Il hérite des dossiers relatifs à la nouvelle PAC, à son écologisation et au rééquilibrage des aides vers les exploitations les plus modestes. Eric Andrieu et ses alliés ont obtenu une victoire avec la valorisation de l'aide sur les 50 premiers hectares.



Diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud, **Michka Assayas** s'oriente vers la musique rock. Editorialiste dans la revue *Les Inrockuptibles* et à Libération, il est notamment directeur de rédaction du *Nouveau Dictionnaire du Rock*, paru le 6 mars 2014 chez Bouquins, considéré comme la bible du rock.

Auteur de romans, tel que *Exhibition* paru en 2002, distingué par le prix des Deux-Magots en 2008, il publie également régulièrement des reportages, dont celui sur Detroit, « Detroit en quête d'un renouveau », paru dans *Madame le Figaro*, et portant sur les nouveaux projets communautaires d'une ville ressuscitée.

Le géographe **Daniel Béhar** est professeur associé à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris Est) et maître de conférences à l'Ecole des Ponts ParisTech où il se centre sur les enjeux du développement, de la cohésion et de la gouvernance territoriale ; Il est par ailleurs consultant au sein de ACADIE, une coopérative conseil, moteur d'innovations, de créations et de publications autour des enjeux territoriaux.

Après avoir travaillé longtemps sur la politique de l'habitat et la politique de la ville, il intervient davantage aujourd'hui sur les questions relatives aux stratégies territoriales : métropolisation, avenir des villes moyennes, prospective des territoires fragiles, territorialisation des politiques publiques, contractualisation territoriale...



Responsable de formation, **Vanik Berberian** a été récemment réélu, pour son cinquième mandat, maire de Gargilès-Dampierre (311 habitants) et a présidé l'Association des maires ruraux de France (AMRF) de 2008 à 2014. Cette structure participe au développement et à la valorisation des politiques rurales. Services publics, télécommunication, soutiens à l'agriculture, développement économique etc, sont ses chevaux de bataille pour en finir avec les normes « ruralicides ». Notons également que, parmi d'autres responsabilités, il est membre du conseil d'administration de l'association Ruralité Environnement Développement.



Docteur en sciences économiques, **Omar Bessaoud** est enseignant-chercheur à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier dans le domaine des « Sociétés rurales et ingénierie du développement ». Né à Tlemcen, il a vécu et travaillé en Algérie dont il connaît parfaitement les systèmes agricoles. Il est par ailleurs membre du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culture (CRASC), basé à Oran. Il a participé notamment aux 16èmes Controverses de Marciac ["La Méditerranée au coeur de l'Europe : sonder les fractures, dévoiler les failles, révéler les accords."](#), en 2010.

Agriculteur en Vendée, **Jean-Luc Boursier** préside la Cuma locale (La Ferrière) et la Cuma départementale, Defis, vouée aux projets innovants, dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables et de l'aménagement du territoire. Au sein du Grand Ouest, il en préside également la Fédération régionale, où il s'occupe tout particulièrement de la communication, dont les réseaux sociaux et les NTIC. Notons enfin qu'il est administrateur du journal "Entraid".



Ingénieur agronome, **Jean-Baptiste Cavalier** est animateur coordinateur national du Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA), ayant pour objet de promouvoir le test d'activité pour l'installation agricole, de mettre en place des projets alloués aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, dans un esprit de réciprocité, de coopération et de mutualisation. En 2009, J-B. Cavalier a participé par ailleurs au sein du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), à un projet de valorisation de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne, pour lutter contre la faim.

**Pierre Champollion** est chercheur en sciences de l'éducation, inspecteur d'académie et président de l'Observatoire Education et Territoire (OET). Il dirige des recherches à l'Université Joseph-Fourier (dans le pôle de l'IUFM), où il s'est spécialisé dans l'enseignement territorial. En caractérisant les spécificités rurales, il préconise, à travers des projets d'écomobilité scolaire, la prise en compte des diversités locales dans l'enseignement du développement durable dans les écoles. Parmi ses publications, notons l'ouvrage "*Des inégalités d'éducation et d'orientation d'origine territoriale*". Collection "*Crise et anthropologie de*



*la relation* ( 2013, L'Harmattan). Et la direction, avec A. Barthes, de "L'école rurale et montagnarde en contexte nord méditerranéen. Approches socio-spatiales". (2014, Presses Universitaires de Franche-Comté).



PDG du groupe Archer, **Christophe Chevalier** œuvre depuis 25 ans pour la réinsertion des personnes éloignées du travail. Petit-fils d'un industriel, il a baigné dans un milieu d'éducateur et de travailleur social. Il est notamment connu pour avoir relancé l'industrie de la chaussure à Romans-sur-Isère, dans la Drôme, avec la marque « made in Romans ». Sa lutte contre la délocalisation s'est vue récompensée en 2012 par le prix de l'entrepreneur social. Son groupe compte aujourd'hui 310 salariés à temps plein. Par ailleurs, Christophe Chevalier promeut les Pôles Territoriaux de Coopération Economiques (PTCE), qui réunissent les acteurs locaux dans un esprit d'entreprise, de collectivité et de recherche.

Ancien maire de Clichy-sous-bois, **Claude Dilain** est aujourd'hui sénateur de la Seine-Saint-Denis. En 2008, il est élu président de l'association Villes et Banlieues de France. Plus récemment, en mars 2014, il a été nommé président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Notons qu'il a publié plusieurs ouvrages sur les questions de la gestion des villes en difficultés économiques et sociales : *Chronique d'une proche banlieue*, ed Stock, 2006 et *Deux maires courage* coécrit avec Pierre Cadro, ed Autrement, 2008.



Professeur en économie et sciences sociales à l'Université polytechnique de Valence (Espagne) et Ingénieur agronome de formation, **Raül Compés López** concentre notamment ses travaux de recherche sur la réforme de la PAC et ses impacts pour les agricultures régionales, le commerce agricole international, l'économie viti-vinicole, ou encore les effets de la libéralisation des marchés agricoles dans le Monde et en Europe. Au plan national, il est vice-président de l'Association espagnole de l'économie agraire. Cet expert international, membre du conseil du Foro de Cordou, est intervenu à plusieurs reprises à Marciac, notamment en 2012, dans la table ronde : [Quelles sont les nouvelles figures de l'agriculteur moderne en Europe ?](#) ([publication originale](#)).

La géographe **Claire Delfosse** a soutenu sa thèse sur « *la géographie rurale, culture et patrimoine* ». Brillamment reçue pour son travail, elle concentrera ses recherches sur les liens existants et qui se construisent entre société et espace. Elle est actuellement directrice du laboratoire d'études rurales de l'université Lyon 2 où elle exerce ses fonctions de professeure chercheuse.

Parmi les livres qu'elle a publiés : *La France Fromagère (1850 – 1990)* paru en 2007 aux éditions de la Boutique de l'Histoire et *Au plus près de l'assiette* paru en 2012 aux éditions Quæ.

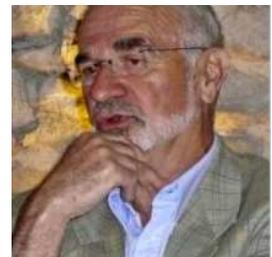
Ingénieur agronome au sein du département SAD de l'Inra, **Pierre Gassel** oriente ses recherches sur les actions agricoles menées dans un esprit de collaboration territoriale à l'échelle internationale.

Avec d'autres chercheurs, il a publié de nombreux ouvrages, dont : *Innovier avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat* (avec G. Fauve, B. Triomphe, L. Temple et H. Hocdé, paru en 2010 aux éditions Quae) ; *Quelles variétés et semences pour des agricultures paysannes* (avec O. Clément paru en 2006 aux éditions Quae) ; ou cette parution en espagnol sur l'Equateur *El riego en Ecuador : problemática, debate y políticas* (coécrit avec A. Zapatta, Electronica, 2005)



Après Sciences Po, **Marc Gauchée** effectue principalement son parcours au sein du ministère de l'agriculture, notamment en tant que responsable des médias et de la communication interne. De 2005 à 2009, il dirige la communication du Parc de la Villette, avant de revenir au ministère pour y suivre les programmes européens de développement rural. Actuellement à l'Assemblée nationale en tant que collaborateur parlementaire de Marie-Françoise Clergeau, députée de Loire-Atlantique, il continue de publier des essais sur la culture. Parmi ses ouvrages, citons "[Culture rurale, cultures urbaines ?](#)", avec Henry Delisle (Cherche Midi, 2007). Chroniqueur régulier de la Mission Agrobiosciences, il participe également depuis plusieurs années aux [Controverses de Marciac](#), où ses « ponctuations », qui consistent en de brèves relectures des débats menés, sont autant d'effets miroirs gentiment moqueurs.

**Pierre-Louis Gauthier** est inspecteur d'académie (H) honoraire et fait partie de plusieurs groupes de recherche sur l'éducation au plan international. Il publie régulièrement des articles dans les revues d'éducation comparée de plusieurs pays. Membre du comité de rédaction de la Revue Internationale d'Education, il a notamment coordonné le n°59, qui aborde les liens existants entre éducation et ruralité. Ses recherches tendent à faire le lien entre éducation et territoire, afin de faire naître une cohérence entre ces deux facteurs d'importance.



Maire de Marciac, **Jean-Louis Guilhaumon** est Président-fondateur du festival de Jazz In Marciac, qui fête cet été son 37ème anniversaire. Egalement conseiller régional il est, depuis 2010, vice-président de la région Midi-Pyrénées en charge des politiques territoriales, de l'économie touristique et du thermalisme. Son credo ? « *Il est nécessaire de développer l'attractivité des territoires ruraux. L'objectif de nos politiques territoriales est de favoriser des initiatives dans les domaines de l'éducation, la formation, l'habitat, la santé, la culture ou encore le numérique [...]. Alors que l'Etat se désintéresse de nos campagnes, notre volonté est d'au contraire de rééquilibrer les territoires, être au plus près des populations rurales, afin d'y maintenir une qualité de vie et un tissu social.* » (source : La Depeche du Midi).

Professeur d'économie, **Philippe Lacombe** a été directeur scientifique au sein de l'Inra. Membre de l'Académie d'Agriculture de France, signalons qu'il a également présidé le groupe de prospective de la DATAR « Agriculture et territoires ». Cet éminent chercheur au franc parler et à l'humour parfois caustique a participé aux controverses de Marciac dès la 4<sup>ème</sup> édition, en 1998, où il est intervenu sur le sujet « ["Marchés agricoles et territoires ruraux"](#). Dix ans après, en 2008, toujours à Marciac, il présentait avec émotion l'un de ses anciens élèves... Dacian Ciolos, devenu commissaire européen à l'agriculture.



Médecin de profession, **Jean-Jacques Laplante** est directeur de la santé à la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté. Il publie *Les Maux de la terre* aux éditions Aube Nouvelle en 2010, où il présente les difficultés du travail agricole et les conséquences sur la santé des agriculteurs. A ce sujet, il participe à plusieurs débats, dont un, en octobre 2013, dans le cadre du Téléphone Sonne (France Inter) consacré au suicide des agriculteurs.

Nommé Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt le 16 mai 2012, **Stéphane Le Foll** s'est également vu confié, lors du remaniement d'avril 2014, la fonction de porte-parole du gouvernement. Après des études agricoles et universitaires, ce fil d'instituteur et petit-fils d'agriculteur se lance d'abord dans l'enseignement tout en s'engageant dans la vie politique, au plan local où il est notamment élu conseiller municipal dès l'âge de 23 ans. Brièvement Conseiller technique auprès de Louis Le Pen (Ministre de l'Agriculture), il a été directeur de Cabinet de François Hollande, alors premier secrétaire du PS, durant près de dix ans.



Elu Député européen en 2004, réélu en 2009, il a remporté les législatives dans la Sarthe en juin 2012. En 2006, il crée avec Edgard Pisani un think-tank européen sur les questions agricoles, le Groupe Saint-Germain, qui vient de publier son premier ouvrage, *l'Intelligence est dans le pré* (ed. Bourin) ;



Ingénieur agronome de formation ainsi que docteur en écologie, **François Léger** est enseignant-chercheur à AgroParisTech depuis 2002 et ingénieur de recherche du ministère de l'agriculture. Ses travaux se sont longtemps axés autour de la conciliation entre agriculture et biodiversité dans l'élevage. Il s'intéresse désormais, dans ses travaux et enseignements, à la mise en œuvre de ce qu'il appelle une « agroécologie forte » au travers d'une approche interdisciplinaire.

Notons enfin qu'il préside Conseil Scientifique et Technique auprès des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et rurale depuis 2008. Il est aussi membre du conseil scientifique du Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres depuis 2006.

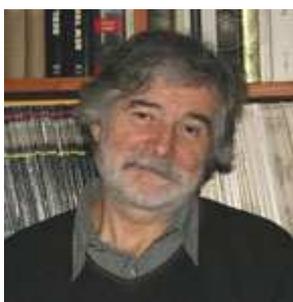
Sur le site de la Mission Agrobiosciences, accédez à son intervention lors des 8èmes Controverses européennes de Marciac en 2002 ( qui s'appelaient alors « Université d'Eté de l'Innovation rurale) : ["Le contrat territorial d'exploitation, impasse ou laboratoire?"](#)

**Jacques Levy** est professeur de géographie et d'aménagement de l'espace à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, où il dirige le laboratoire Chôros. Il signe de nombreux ouvrages théoriques tels que : *Géographie du politique*, ed Maspero, en 1991 ; *L'Espace Légitime*, ed Presses de Sciences Po, en 1994 ; *From Géopolitics to Global politics*, ed Jacques Levy. Sa dernière parution, en 2013, *Réinventer la France : Trente cartes pour une nouvelle géographie* (aux éditions Fayard) a fait couler beaucoup d'encre. Son parti-pris ? Foin du rural, la France est désormais un espace urbain. La même année, il réalise son premier film : *Urbanité/s*.



**Véronique Lucas** est sociologue depuis 2010 (diplômée de Sciences-Po Grenoble et de l'ENSA de Toulouse), après avoir travaillé huit ans dans le développement agricole en France, et quatre ans comme journaliste indépendante, spécialisée dans les reportages agricoles à l'étranger. Elle a mené différentes missions de recherche sur l'agroécologie brésilienne et l'agriculture de conservation en France, avec l'INRA et le CIRAD. Elle conduit aujourd'hui une thèse de sociologie sur les nouvelles formes de coopération agricole favorables à l'agroécologie, avec la fédération nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Elle est doctorante associée à l'INRA de Montpellier (UMR Innovation).

Ancien ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie du gouvernement Ayrault (2 juillet 2013/31 mars 2014), **Philippe Martin** a notamment commencé sa carrière en tant que chef de cabinet de plusieurs ministres : Roger Quilliot, ministre de l'Urbanisme et du Logement, puis Paul Quilès, et enfin Michel Charasse. En 1992, il est nommé préfet du Gers et, de 1994 à 1995, des Landes. Elu Conseiller général du Gers en 1998, il devient président de l'assemblée départementale. Enfin, élu député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Gers en 2002, il est réélu lors des législatives de 2007 et 2012.



Spécialiste de l'histoire de la ruralité, **Jean-Luc Mayaud** est depuis 2012 Président de l'Université Lumière Lyon 2. Il poursuit l'enseignement de l'histoire contemporaine dans son UFR. Rédacteur en chef de la revue [Ruralia](#), la revue des ruralistes français, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont "*La petite exploitation rurale triomphante. France, 19<sup>e</sup> siècle*", (Ed Belin, 1999) ; [Gens de la terre. La France rurale 1880-1940](#) (Ed. du Chêne, 2003) ; [Gens de l'agriculture : la France rurale 1940-2005](#) (Ed. du Chêne, 2005). Sans oublier, "*Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'Etat*" (Ed. Armand Colin, en 2006), avec Laurent Raphaël ; et tout récemment de "[Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens en France et en Europe, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours](#)", publié avec Pierre Cornu aux éditions Boutique de l'Histoire en 2008.

Jean-Luc Mayaud est intervenu plusieurs fois dans le cadre des Controverses de Marciac, dont lors la 17<sup>ème</sup> édition "[La future PAC à l'épreuve des grands bouleversements du Monde](#)".

**Pierre Moureu** est éleveur de porcs et de bovins à Mazerolles (Béarn). S'associant avec trois agriculteurs familiaux de la région, il met en place la SARL *ferm'envie*, magasin de proximité qui vend les produits de 45 producteurs locaux.

Il est par ailleurs élu à la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, vice-président de l'Interprofession Porcine d'Aquitaine (INPAQ), administrateur du Consortium Jambon de Bayonne et secrétaire adjoint de la Fédération Nationale Porcine (FNP). C'est donc proche du pouvoir décisionnel qu'il mène son activité militante pour le développement d'une agriculture territoriale. Voir l'article sur le site de la Mission Agrobiosciences : [Une alimentation de proximité, pour couper court aux crises?](#)



**Dominique Paturel** est docteure en sciences de gestion et chercheuse à l'UMR Innovation (Inra Montpellier). Son travail porte sur l'accès à l'alimentation durable pour tous et plus particulièrement pour les familles à petits budgets et les personnes en situation de précarité. En 2010, elle a animé, dans le cadre de la thématique "Agriculture et alimentation" du réseau rural français, un axe "Circuits courts et cohésion sociale", participant à la conception et la mise en œuvre d'un dispositif expérimental pour approvisionner en fruits et légumes frais régionaux les Restos du cœur de l'Hérault.

Elle s'intéresse également au dispositif d'aide alimentaire en France et en Europe, ainsi qu'au droit à l'alimentation durable. Parmi ses publications, citons en 2013 : « *Aide alimentaire en France et accès à l'alimentation* » et « *Des circuits courts pour l'aide alimentaire ? Hybridation de régulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon* » (avec Ronan Le Velly, Revue d'études en agriculture et environnement).

L'économiste et aménageur **Bernard Pecqueur** est professeur à l'Université de Grenoble Alpes. Ses recherches s'orientent sur la notion de ressource territoriale, à propos des territoires urbains et des gouvernances territoriales. Il publie notamment aux éditions Economica, en 2007, *La ressource territoriale*, en collaboration avec Hervé Gumuchian. Mais aussi en 2006, aux éditions Quæ, *Le développement régional : enjeux de recherche et d'acteurs*. Du côté des revues, notons qu'il publie régulièrement dans *Nature Sciences et Sociétés*, dont l'article « *Gestion durable des territoires, développement local et solidaire : regards croisés* ». (numéro 17). Il préside l'Association de science régionale de langue française.



Ingénieur agronome, **Antoine Poupart** est directeur technique et développement de InVivo AgroSolutions, une centrale de services qui propose des faisceaux de solutions pour aider et accompagner les coopératives et les agriculteurs à produire plus et mieux, en exploitant les aménités environnementales. Une entité qui fait partie de l'Union de Coopératives IN-VIVO, premier groupe coopératif français et européen.

Chargée de mission Politiques territoriales et rurales européennes au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), **Nathalie Prouhèze** a en charge les politiques territoriales et rurales européennes depuis avril 2014. Une fonction qu'elle a occupée les trois années précédentes au sein de la DATAR.

Titulaire d'un DESS de droit et de science politique (Lyon 3), elle a commencé sa carrière en tant que consultante chez Edater, spécialisée dans l'évaluation des politiques publiques (1999-2009). Elle intègre ensuite le conseil Régional du Languedoc-Roussillon, où elle s'est occupé des programmes européens et du développement rural, jusqu'en 2011.



**Nubis Pulido** est géographe et enseignant-chercheure à l'Institut de géographie et de conservation des ressources naturelles, à la Faculté de sciences forestières et environnementales de l'Université de Los Andes (Mérida, Venezuela). Ses travaux portent sur des thématiques urbaines et territoriales, où elle défriche les liens entre développement territorial et inégalité sociale. Très attachée à la France, elle y a réalisé sa thèse en 1999 (Université Toulouse-Le Mirail) et participé à l'évaluation de projets de l'ANR. Nubis Pulido a publié notamment « *Mondialisation et nouvelles configurations urbaines* » dans l'ouvrage collectif « *Mondialisation et Territoire : Réflexions géographiques en Amérique Latine* » (2009), « *Hétérogénéité territoriale, inégalité sociale et développement local : un débat en cours* », (Revue Sud-Ouest Européen, Ed. Presses universitaires du Mirail, n°35, 2013), ainsi que « *Franges urbaines : urgences territoriales* » (Revue colombienne Cuadernos de Geografia, 2014).

Titulaire d'un DESS d'aménagement du territoire et d'un DEA d'analyse régionale et urbaine, **Gilles Savary** a commencé sa carrière comme membre des cabinets de Philippe Madrelle, au conseil régional d'Aquitaine (1982-1985), puis au conseil général de Gironde (1988- 1992). Il a également été enseignant-chercheur à l'Institut d'économie régional du Sud-Ouest, professeur associé à l'IEP de Bordeaux. Conseiller municipal de Bordeaux entre juin 1995 et mars 2004, Conseiller régional et vice-président du conseil régional d'Aquitaine de 1998 à 1999, il abandonne ce mandat une fois élu député européen en juin 1999, réélu en juin 2004. Depuis mars 2004, Gilles Savary est Vice-président du conseil général de la Gironde. En juin 2012, Gilles Savary est élu Député de la 9<sup>e</sup> circonscription de la Gironde, membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire ainsi que de la Commission des Affaires européennes.



Ingénieure en Sciences socio-économiques de l'Inra, Yannick Sencebe dispense des cours à Agrosup Dijon, sur la sociologie rurale et l'approche territoriale du développement. Elle est membre de l'UMR de l'Inra-Enesad à Dijon où elle conduit des recherches qui cernent les enjeux du rapport ville-campagne, de la mobilité géographique et des formes d'appartenances. Elle signe plusieurs articles dans des revues, tels que « *Le contrôle des terres agricoles en France. Du gouvernement par les pairs à l'action des experts* », dans le vol 4 de *Sociologie de*

2013, ou « *Mobilités quotidiennes et urbanité sururbaine* » dans le n°108 de *Espaces et Sociétés* en 2002.



Economiste et philosophe de formation, **Csaba Sandor Tabajdi** a été député européen de 2004 à 2014, membre de la commission « Agriculture et développement rural » et suppléant à la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire . Il est venu à plusieurs reprises à Marciac et a fondé, à l'issue de sa première participation, l'équivalent hongrois des Controverses : la Magyar Agrarakademia.

Persuadé « qu'il faut être à l'avant-garde de l'inévitable », que Csaba Tabajdi, alors membre de la commission agriculture du Parlement européen, réunit les 11 et 12 avril 2008, à Nadudvar, l'ensemble des principaux acteurs hongrois de l'agriculture, du monde rural et de l'alimentation - dont le ministre de l'agriculture - pour deux journées de réflexion qui constituent l'acte de naissance de l'Académie agricole hongroise.

Sur le site de la Mission Agrobiosciences, vous pouvez notamment lire la table ronde à laquelle il a participé lors des 13<sup>èmes</sup> Controverses : ["La PAC vue depuis la Hongrie et les Pays-Bas"](#).

Hélène Tallon a soutenu en 2011 sa thèse de géographie sous le titre « *Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve* ». Le fil rouge de ses recherches ? Les enjeux territoriaux et l'accompagnement des agriculteurs et autres actifs des zones rurales dans leurs activités locales.

Actuellement consultante et formatrice à ORTA, au sein de la Scop Ariac 34, elle mène parallèlement des recherches au sein de l'UMR Innovation (Inra).

Les curieux pourront approfondir leurs recherches en parcourant le livre auquel elle a participé : *Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture*, coécrit avec P. Gassel, M. Dulmais et C. Fiorelli, aux éditions du CIRAD, 2013.



Retrouvez toutes les publications de la Mission Agrobiosciences sur le site  
<http://www.agrobiosciences.org>

CONTACT

Mission Agrobiosciences/ENFA,  
2 route de Narbonne,  
31326 Castanet-Tolosan BP 72638  
Tél : (33) 05 62 88 14 50. Fax : (33) 05 61 58 14 51

**Suivez la Mission Agrobiosciences sur facebook :** [www.facebook.com/agrobiosciences](http://www.facebook.com/agrobiosciences)  
**Et sur Twitter :** [twitter.com/Agrobiosciences](http://twitter.com/Agrobiosciences)